

Livres, compte rendu critique. Entartete Musik : les musiques interdites sous le IIIème Reich. Elise Petit et Bruno Giner (Bleu nuit éditeur)

✘ Livres, compte rendu critique. Entartete Musik : les musiques interdites sous le IIIème Reich. Elise Petit et Bruno Giner (Bleu nuit éditeur). Coup de coeur de la Rédaction livres de classiquenews, le nouvel opus édité par Bleu Nuit est exemplaire : peu d'ouvrages éclairent aussi bien le contexte des compositeurs inquiétés, interdits par le régime nazi dans les années 1930. Les deux auteurs présentent dans un esprit synthétique aux développements passionnants, la période « heureuse » qui a précédé, celle de la jeune république de Weimar propre aux années florissantes 1920... avant la crise de 1929. Terrible événement qui précipite les rêves, l'utopie libertaire de la république d'avant Hitler. Chaque compositeurs bientôt poursuivi dans les années 1930 y est présenté, chacun selon son esthétique ou sa sensibilité : Hindemith et le courant du nouveau réalisme, l'essor du jazz, le dodécaphonisme de Schoenberg dont on comprend comme nul par ailleurs qu'il est favorisé dans l'essor artistique de Weimar... La **"Entartete Musik"** (en allemand, **Musique dégénérée**) qualifie un vaste répertoire musical d'œuvres et de compositeurs qui ont été interdits sous le IIIème Reich allemand. L'un des symboles reste l'exposition de Düsseldorf le 22 mai 1938, présentant pour la première fois dans l'ouvrage (chapitre V). C'est d'ailleurs sa reconstitution en 1988 qui a amorcé tout un courant de recherche et donc de découvertes dont le texte édité par Bleu Nuit récapitule les principaux apports...

Le discours de Goebbels pour la préservation la « pureté de la musique allemande », repli et crispation identitaire ultra nationaliste, lui-même inspiré par l'idéologie de Alfred Rosenberg, prône en système une politique d'épuration artistique et culturelle qui débute dès que 1933 quand Hitler accède aux fonctions politiques suprêmes : il n'aura de cesse ensuite que de détruire le pacte républicain et démocratique qui était né après 1918...

1933-1945 : le temps des « dégénérés »



Prônant les nouveaux dieux de l'identité allemande purifiée, soit Beethoven Wagner, Bruckner..., les nazis interdisent de facto et sans alternative aucune : le juif, le noir (le nègre selon la terminologie de l'époque), le jazz, les modernistes, communistes et dadaïstes, c'est à dire précisément les musiques atonales, celles de la seconde École de Vienne (musique sérielle), le jazz « nègre », la musique tzigane, les compositeurs de confession juive, ou issus de familles de confession juive, les compositeurs de gauche et une grande partie des musiques « modernistes » du premier tiers du XXe siècle.

Soit plus de deux cents compositeurs qui furent ainsi mis à l'index, dont Korngold, Schulhof, Weill ou encore Hindemith, d'abord « enfant exemplaire » puis interdit comme beaucoup. Evidemment face aux résistants, clandestins et bientôt incarcérés ou exilés, se précisent la place des antisémites Pfitzner et surtout Carl Orff, aux complaisances avérées vis à vis de l'idéal et du régime hitlérien.

La lecture du texte profite des multiples synthèses sur la période, éclaire les moyens effrayants mis en oeuvre par Hitler pour imposer un ordre esthétique nouveau purifié pendant les 12 années de barbarie totale (1933-1945)... et ce sont surtout plusieurs profils de compositeurs étiquetés dégénérés qui sortent de l'ombre, comme enfin réhabilités : aux côtés des célèbres Hartmann, Weill, Zemlinsky, Schönberg,

Webern, Korngold ou Hindemith, voici les épinglés parce que « modernistes » : Ernst Toch, Erwin Schulhoff, Paul Dessau, Frederick Hollaender, Hans Eisler, Ernst Krenek, Stefan Holpe, Herbert Zipper, Louis Saguer, Norbert Glanzberg, Wilhelm Grätzer et les artistes déportés, morts en captivité : Viktor Ullman, Pavel Haas, Hans Krása, Gideon Klein... Nous parviennent aujourd'hui leur bouleversantes partitions parfois écrites en captivité. Aujourd'hui ce legs esthétique et artistique, aux côtés des enjeux mémoriels, frappe par son intensité singulière, son humanisme sous jacent. Passionnant et très émouvant.

[Livres, compte rendu critique. Entartete Musik : les musiques interdites sous le IIIème Reich. Elise Petit et Bruno Giner \(Bleu nuit éditeur\).](#) EAN : 9782358840477. Horizons n°49. Parution : avril 2015. 176 pages. Format : 140 x 200 mm. Prix public TTC: 20 €